CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E12167** **VALABLE JUSQU'AU** **03/07/2027**

ÉDITÉ LE 16/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/02/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG-EN-COTENTIN 2000B00036

Siret : 429 714 066 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3067500

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 449312Q12470001/001383702/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 449312Q12470001/001383702/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : ENTREPRISE BELLOT

154 RUE GAMBETTA
50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Téléphone : 02 33 44 29 58 **Fax :**

Portable : 0673345333

Responsabilité légale :
GUANNEL LIONEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@bellot50.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 200 383 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	04/07/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	3	04/07/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/06/2026 12:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E12167** **VALABLE JUSQU'AU** **03/07/2027**

ÉDITÉ LE **16/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/02/2000
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG-EN-COTENTIN 2000B00036

Siret : **429 714 066 00017**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 3067500

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 449312Q12470001/001383702/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 449312Q12470001/001383702/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE BELLOT**

154 RUE GAMBETTA
50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Téléphone : 02 33 44 29 58 **Fax :**
Portable : 0673345333

Site Internet :
E-mail : contact@bellot50.fr

Responsabilité légale :
GUANNEL LIONEL GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/07/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	04/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	04/07/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	04/07/2024
o Ventilation mécanique	04/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/06/2026 12:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.